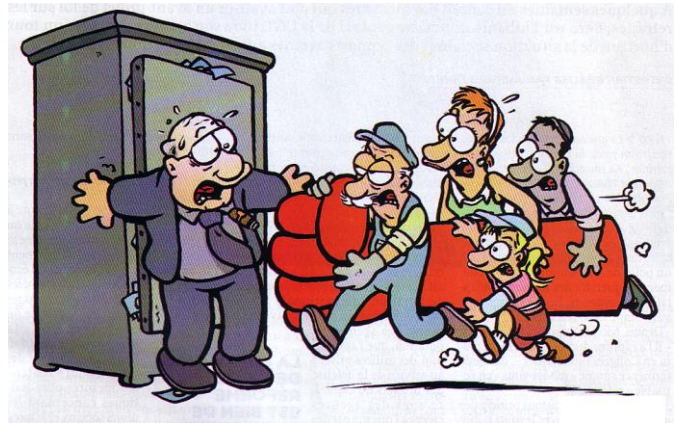


**Compte-rendu de la réunion d'ouverture du PSE annoncé le 14 mars 2017.
Paris, 6/4/2017**

Présents :

J. Kubiak : Président UPM France
P. Fagon : DRH UPM France
P.Y Bais : Directeur des ventes de Levallois
Elu F.O Levallois : C. Lemaire
Représentant Syndical F.O Levallois : A. Deplanque (Excusé)
Représentant Syndical Chapelle et Délégué Syndical Central CGT : Manuel De Barros
Elu CGT Chapelle : C Briffault
Elu CGT Chapelle et Secrétaire du C.C.E : J-F Gabala
Elu Collège Cadres Chapelle : A. Dauxerre
Cabinet Sécafi : Mme C. Deregnaucourt



Si tu gagnes de l'argent à parler, tu gagnes de l'or à te taire.

Proverbe grec repris par la tripléte de Belleville (Kubiak, Fagon, Bais. Référence au film.) dans une partition dont le personnel connaît le refrain : « C'est pas nous ! »

Ras le bol de ces discours !

En préambule, nous dénonçons les PSE successifs destinés à rémunérer notablement les actionnaires sans tenir compte de la période de crise dans laquelle nous évoluons.

A notre question sur le calendrier légal d'au moins deux mois, le RH répond qu'il n'a pas l'intention de l'allonger pour favoriser la négociation et le temps donné à d'éventuels départs volontaires pour monter un projet qui réponde aux obligations d'un PSE.

Il faudra faire avec !



Nous ajoutons à ce moment que ce PSE n'a aucune raison d'être, que le personnel de Levallois, déjà durement touché comme Chapelle, en 2015, travaille aujourd'hui dans des conditions dégradées, comme le personnel de Chapelle.

Les chiffres présentés relèvent de la mascarade, UPM parle de chiffre d'affaires en baisse plutôt que des tonnages en hausse (5%) pour UPM France !!!

« Si les choses restent en l'état, le personnel ne pourra pas assurer tout le travail à effectuer ».

« L'effectif a déjà été diminué avec les PSE précédents »

« La pression sera énorme sur le personnel restant qui ne pourra faire face et la relation avec le client sera détériorée. »

« Comment vendre plus en 2017, comme il est demandé, avec moins de vendeurs ? »

Pas de réponses des dirigeants UPM France qui ne semblent pas décidés à protéger leur personnel,

Et qui répondront à nos questions la prochaine fois !

Pour Chapelle, il est hors de question d'envisager la moindre suppression de postes, nous réclamons depuis des mois du personnel supplémentaire ; avec qui plus est, un Directeur multi tâches :

- *Directeur de Chapelle-Darblay
- *Président d'UPM France
- *Siège au conseil de surveillance au titre de Président UPM France
- *Traite les affaires judiciaires de Stracel, Docelles...
- *Siège à la Convention de revitalisation du PSE 2015
- *Président du CHSCT Chapelle
- *Copacel : Administrateur
- *Logistique-Seine-Normandie

Autre particularité dans ce monde standardisé, notre RH globetrotter, qui parcourt le monde à la recherche de son personnel disséminé par UPM.



Toucher à la gestion de l'usine (Contrôle de gestion) c'est priver le site de compétences compensant les absences citées plus haut !

1^{ère} consultation du C.E pour le PSE. (10 avril 2017 à Chapelle).

Rebelote, représentation des documents, explications, arguments et contre arguments !

A quoi servent les Représentants du Personnel aujourd'hui, à accompagner gentiment les PSE, jusqu'au dernier ? A cosigner les chèques ? Au personnel de décider !

Car la coupe est pleine pour nous !

Tout cela commence à donner envie de vomir, plus UPM licencie, plus le bonus est élevé, plus les conditions de travail se dégradent, nos acquis disparaissent !

Nous ne mettrons pas notre signature sur de tels torchons !!!

CHSCT du 11 avril sur le PSE.

Car, bien-sûr nous sommes consultés, ceci nous permet de lancer une expertise sur les conditions de travail, comme en 2015. Expertise que les Directions de site, aux ordres des dirigeants UPM ignorent, mais qui peut servir, plus tard finalement, pour mettre des pansements sur les plaies des survivantes et survivants !

Désolés, pour les bonnes nouvelles, « on trouve pas ! »

Suppression étant le seul mot dans la bouche... de nos dirigeants : (Restons corrects !)



Suppression de postes avec le PSE.

Suppression du personnel TFN.

Suppression du contrat avec l'ESAT du Champ Fleuri qui entretenait les espaces verts. (Dans RH, il y a humain.)

Suppression des locaux pour les chauffeurs.

Nous, on continue, on lâche rien !